

■ ■
■ ■
■ ■
■ ■ DEPARTEMENT DE L'AIN
■ ■ -----
■ ■ ARRONDISSEMENT DE BOURG
■ ■ -----
■ ■ CANTON DE MIRIBEL
■ ■
■ ■ MAIRIE DE NEYRON
■ ■ -----

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations

du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 28 mars 2024

■ ■ OBJET : COMPTE DE GESTION 2023
■ ■ COMMUNE.

20240015

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mars, à 19H30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de :

■ ■ Christine FRANÇOIS, Maire

■ ■ Étaient présents : DELACOURT Marc, DUPLAN Véronique, FAURE Sébastien, FAVREAU
■ ■ Julien, FRANÇOIS Christine, GARCIA Nathalie, GIRARD Jean-Yves, GRUFFAT Henri,
■ ■ HERVIS Jean-Pierre, LARIVE Bruno, MENUT Brigitte, PAYRE Raphaël, PERINELLE
■ ■ Patricia, PISTIL Raymond, QUEIREL Elodie, VERDENET Clotilde.

■ ■ Pouvoirs : BOURGEOIS Rosaria donne pouvoir à DUPLAN Véronique, BOYET Jérôme
■ ■ donne pouvoir à LARIVE Bruno, BRIERE Matthieu donne pouvoir à QUEIREL Elodie,
■ ■ GAROUTTE Agnès donne pouvoir à FRANÇOIS Christine, JULLIEN Valérie donne pouvoir
■ ■ à GARCIA Nathalie, MARQUIS Gérard donne pouvoir à GRUFFAT Henri, NEDIALKOVA
■ ■ Krassi donne pouvoir à GIRARD Jean-Yves.

■ ■ Secrétaire de Séance : Bruno LARIVE

■ ■ *Date de convocation du Conseil* : 21/03/2024

■ ■ *Nombre de conseillers* :

■ ■ *En exercice* : 23

■ ■ *Présents* : 16

■ ■ *Pouvoir* : 7

■ ■ Après avoir pris connaissance du Compte de Gestion de la Commune pour l'exercice 2023
■ ■ établi par le Comptable, Mme Mireille PELTIER

■ ■ **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE, A 18 VOIX POUR ET
■ ■ 5 ABSTENTIONS :**

■ ■ - **APPROUVE** le Compte de Gestion de la Commune pour l'année 2023 faisant apparaître
■ ■ un excédent de fonctionnement de + 824 162.56 € et un solde d'investissement de+
■ ■ 2 523 215.78 €.

■ ■ Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres présents.

A NEYRON, le 28 mars 2024

La Maire,
Christine FRANÇOIS

